

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Demande de participation à un référendum
Second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023

Aux personnes intéressées, ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, à l'égard du second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023 situé entre le chemin de Chambly et la rue de l'École dans la zone C-238 – Lots 5 830 017, 5 830 020 à 5 830 031, 5 830 033 à 5 830 049, 6 048 717, 6 086 177, 6 403 337, 6 492 257 à 6 492 259 et 6 492 411 (lot projeté) du cadastre du Québec, secteur dit « Les Jardins d'Isaïe », remplaçant la résolution PPCMOI n° 451-01-2022.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation, le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2023, le second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023.
2. Ce second projet de résolution contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës, afin que le projet de résolution qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Le second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023 a pour objectif d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), soit la construction d'immeubles résidentiels et d'une garderie dérogeant aux usages et normes prescrites pour la zone concernée. Ce projet remplace la résolution 451-01-2022, mais plus précisément révisé les dispositions relatives à la dernière phase du projet qui comprend de nouveaux immeubles résidentiels et une garderie.
4. Le second projet de résolution n° 451-01-2023 concerne une partie de la zone C-238, telle qu'illustrée ci-dessous. Un plan détaillé de cette zone est disponible à la Ville.



5. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - Être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 20 juin 2023 à 16 h 30;
 - Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 personnes ou dans le cas contraire par la majorité d'entre elles.
6. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'adresse greffe@carignan.quebec durant les heures régulières de bureau.
7. Toutes les dispositions du second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

8. Le second projet de résolution PPCMOI n° 451-01-2023 ainsi que la description des zones peuvent être consultés à l'hôtel de ville durant les heures normales de bureau et sur le site Internet de la Ville, www.carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 12 juin 2023.

François Rioux
Greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 12 juin 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 12 juin 2023.

Donné à Carignan, ce 12 juin 2023.

François Rioux
Greffier adjoint